

Eolise est une société française, indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire. Eolise profite donc d'un ancrage local, mais aussi d'une solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois dans le territoire des projets développés.



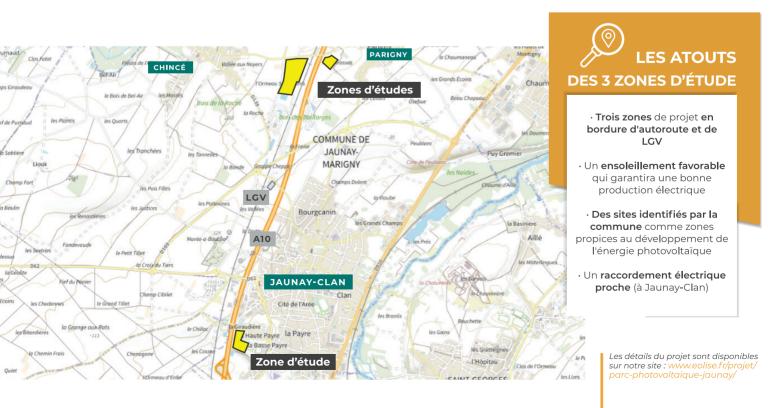


Marc Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque ·

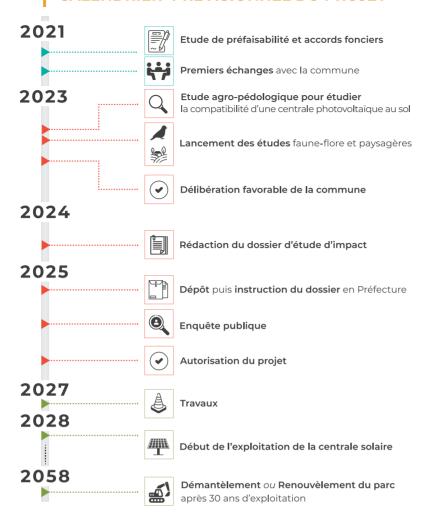
L'équipe d'Eolise a mené des études détaillées sur son territoire pour identifier des zones propices aux énergies renouvelables. Trois zones favorables au développement de l'énergie solaire ont été identifiées à Jaunay-Marigny, en bordure de la LGV et de l'autoroute. Ces terrains, non constructibles et non cultivables, font aujourd'hui l'objet d'études d'impact. Ils permettraient de produire une électricité locale, renouvelable et bénéfique pour la commune et pour le climat.

"Les collectivités doivent être les premiers acteurs de la transition énergétique et porter des projets de production d'énergies vertes. Jaunay-Marigny a la particularité d'être traversée par deux axes majeurs que sont la LGV et l'autoroute A10. Des infrastructures qui comptent des «délaissés», ces zones non urbanisables et non cultivables. Le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque permet de valoriser ce foncier grâce à la production d'énergies renouvelables, en cohérence avec la loi APER qui demande aux communes de définir des zones où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Merci à la société EOLISE d'y contribuer à nos côtés."

Jérôme Neveux · Maire de Jaunay-Marigny



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Les projets solaires pourraient atteindre une puissance comprise entre 10 et 15 MWc (à affiner avec les études en cours).

Ils permettraient de couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 5200 à 7700 personnes (eau chaude et chauffage inclus).



QUELLE INSERTION DANS LE PAYSAGE?

Localisées en bordure d'autoroute et de LGV, les trois zones de projet s'inséreront discrètement le long de ces deux axes de communication. Elles seront éloignées des habitations.

L'étude menée par le paysagiste viendra renforcer cette analyse afin que l'insertion paysagère du site soit la plus adaptée.

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN DÉGRADÉ"



Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. La dénomination "terrain dégradé" signifie que les usages précédents du sol (anciennes carrières, sites industriels, centre d'enfouissement, etc.) ont rendu impropres leur retour à une activité agricole ou forestière classique. A Jaunay-Marigny, deux des trois zones identifiées sont des anciennes zones de travaux liées à la construction de la LGV, qui ont été remblayées puis compactées (la 3ème zone, la plus au nord, est une jachère de plus de 6 ans). Depuis, ces terrains ne permettent pas d'assurer des cultures avec un rendement suffisant. La démarche d'Eolise, qui souhaite développer l'énergie solaire sur ces sites, permet alors de leur donner une nouvelle vie, sans participer à l'artificialisation des sols.



POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS!

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque · Baptiste WAMBRE · Responsable développement · Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boites aux lettres "stop pub".